



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

A57/DIV/3 Corr.1

7 mai 2004

---

## Guide à l'usage des délégués à l'Assemblée mondiale de la Santé

RECTIFICATIF

### ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : BUREAU DE LIAISON

Lire comme suit la première phrase de cette section :

On trouvera dans la salle **A.265** un bureau de liaison destiné à faciliter la participation des organisations non gouvernementales à l'Assemblée de la Santé.

= = =